

ment des réponses que le Souverain Pontife a faites à ces dépêches. Les dernières Remontrances, fameuses & volumineuses du Parlement de *Paris* à son Roi, mais que ce sage Prince n'a pas voulu recevoir, sont déjà connues à *Rome*. Il y en est arrivé un grand nombre d'exemplaires par la poste. Sur le soupçon qu'en a eu le Tribunal du Saint Office, il a fait faire des recherches à cette occasion chez les Libraires & les Imprimeurs; mais ils ont eu la prudence de ne point se mettre dans le cas d'éprouver la juste sévérité de ce Tribunal, qu'ils auroient encouruë. Les ordres ont été donnés depuis de visiter tous les paquets qui viendroient de *Milan* ou de *Venise*, parce qu'il est assez ordinaire de traduire & d'imprimer dans ces deux Villes ce que l'on n'ose faire paroître avec la même liberté dans les autres Villes d'*Italie*.

II. Comme en d'autres Pays, on va établir des Manufactures dans l'Etat Ecclésiastique. On a représenté au Pape, que les Laines y étoient d'une assez bonne qualité pour être employées à fabriquer des draps presque aussi parfaits que ceux que l'on fabrique ailleurs; que la preuve en étoit sensible par la quantité de ces Laines que les étrangers enlevoient tous les ans; que si elles restoient dans le Pays, on pourroit les employer avec plus de profit qu'il n'en revenoit de leur vente, & qu'ainsi il seroit très-avantageux que Sa Sainteté en défendant leur sortie, voulût seconder des intentions aussi loüables. Le Pape, ayant goûté ces raisons, a d'abord fait une défense de sortir des Laines de l'Etat Ecclésiastique, & a donné en même-tems un ordre de ne les vendre qu'aux Manufacturiers qui voudront les employer eux-mêmes dans leurs Fabriques.

III. Le tribut annuel de la présentation de la
Haque-